

Calendrier 2013-2014

Une formation professionnelle de niveau I (bac+5)

Chef de projet en ingénierie documentaire

Management de l'information et de la documentation
Stratégies et conception des dispositifs numériques

→ Acquérir une compétence en ingénierie des systèmes d'information documentaire

La responsabilité d'un chef de projet en ingénierie documentaire nécessite des compétences managériales affirmées, la maîtrise de méthodologies spécifiques de projet, une capacité d'analyse des dispositifs info-documentaires, des savoirs et savoir-faire technologiques, une compréhension approfondie des besoins et des pratiques.

Cette responsabilité est associée également à une vision stratégique du numérique dans des secteurs professionnels variés (entreprises, organisations publiques, recherche, santé, édition, ...) et selon des dimensions complémentaires (économique, sociologique, politique, technologique, réglementaire, internationale).

Ce positionnement transverse de la formation INTD fera de vous un interlocuteur spécialiste pour piloter une stratégie numérique de contenus, concevoir des systèmes d'information et de documentation, mettre en œuvre les techniques de management appliquées aux projets Tic : réaliser un audit de situation, identifier les besoins et évaluer les enjeux informationnels, analyser les pratiques numériques, concevoir et faire évoluer une politique de produits et services d'information, choisir les prestataires adéquats, appliquer un plan qualité...

→ Développer des savoir-faire directement exploitables sur le marché du travail

- Vous êtes actuellement en poste : les compétences acquises sont directement mobilisables et elles vous permettent de faire évoluer vos responsabilités (possibilité de suivre la formation à temps partiel).
- Vous êtes étudiant ou en recherche d'emploi : la formation de l'INTD vous permet d'acquérir un diplôme distinctif et reconnu sur le marché du travail (formation en un an ou à temps partiel).

Que vous soyez issu des domaines culturel, juridique, scientifique, économique, qualité, communication, ressources humaines... l'INTD vous offre la possibilité de développer de nouveaux champs de compétences et d'expertises.

Les métiers visés sont :

- chef de projets politiques et services info-documentaires ;
- responsable/administrateur des bases et fonds documentaires ;
- *Records Manager*, responsable d'archives numériques ;
- documentaliste qualité, *Document Controller* ;
- chef de projet management de l'information et des connaissances ;
- chef de projet veille, analyste de l'information/données ;
- responsable d'un réseau de veille, animateur de communautés numériques ;
- chef de projet Open Data ;
- chef de projet Tic (portail documentaire, Ged, intranet ...) ;
- gestionnaire de services Web, *Content Manager* ;
- consultant en stratégie documentaire et management de l'information ;
- consultant en stratégie et dispositifs numériques...

→ Une reconnaissance nationale

Fort de son expérience de plus d'un demi-siècle dans le secteur de la gestion documentaire, l'INTD délivre un titre professionnel inscrit au RNCP* mentionné dans la majorité des offres d'emploi. Ses diplômés exercent des responsabilités au sein d'entreprises publiques ou privées, dans tous les secteurs d'activité (banques, assurances, industrie, laboratoires pharmaceutiques, formation, conseil, recherche, associations...).

→ Une formation appuyée sur un réseau de 6 000 professionnels

Des intervenants praticiens, des enseignants du Cnam, des partenaires institutionnels et le réseau des anciens élèves implantés dans tout le tissu économique, garantissent la qualité de la formation et facilitent l'insertion des nouveaux diplômés.

* RNCP : Répertoire national de la certification professionnelle
Plus d'informations sur www.cncp.gouv.fr, rubrique « consulter le répertoire ».

Chef de projet en ingénierie documentaire

Management de l'information et de la documentation

Stratégies et conception des dispositifs numériques

Titulaire d'un bac+4 ou équivalent, ce titre professionnel Cnam vous ouvre une carrière dans le monde de l'information

Une formation pratique au plus près de la réalité professionnelle

1 300 heures environ (enseignements, trois mois de stage obligatoire minimum, études de cas et mémoire).

Des méthodes pédagogiques fondées sur :

- une démarche de projets menée en équipe ;
- des études de cas ;
- des mises en situation concrètes ;
- une évaluation personnalisée ;
- la construction d'un projet professionnel personnel.

Vous pouvez choisir de suivre la formation en un an ou en deux ans

- **à temps plein** sur une année (incompatible avec l'exercice d'une activité professionnelle en parallèle) ;
- **à temps partiel** sur deux ans, à raison de deux jours consécutifs par semaine (lundis et mardis en première année ; jeudis et vendredis en seconde année), ce qui permet aux personnes voulant poursuivre leur activité professionnelle durant la formation, ainsi qu'à celles qui choisissent une formule en alternance (contrat de professionnalisation uniquement) ou par convenance personnelle, de mettre en pratique immédiate les savoir-faire en cours d'acquisition.

La formation

Connaissance de l'environnement numérique et des systèmes d'information documentaires

- Comprendre le contexte et les enjeux du monde de l'information.
- Comprendre les milieux organisationnels, les transformations associées aux Tic et les débats.
- Connaître les différents dispositifs et systèmes d'information en entreprise : enjeux et stratégie numérique.
- Connaître les acteurs du marché de l'information et les évolutions du monde numérique.
- Connaître les cadres juridiques et normatifs des dispositifs et pratiques numériques : sécurité de l'information, production, reproduction, diffusion d'informations et données.

Management d'un système d'information documentaire

- Connaître les principes de la gestion de projet appliqués à la documentation et les différentes approches de la conception.
- Évaluer, établir un audit des dispositifs documentaires et des pratiques informationnelles.
- Connaître les approches et dispositifs du Knowledge Management (gestion des connaissances).

- Savoir évaluer les coûts d'une activité documentaire, construire un budget et acheter des prestations d'information.
- Appliquer les méthodes qualité à la documentation et à la conception de systèmes d'information.
- Établir une stratégie de valorisation, connaître et appliquer les principes du marketing.
- Évaluer et suivre les usages.
- Assurer une médiation pédagogique (formation, accompagnement des utilisateurs).

Recherche d'information, veille et analyses du Web

- Identifier et analyser les problématiques de veille et les besoins d'utilisateurs, de l'organisation...
- Maîtriser les outils et les stratégies de recherche.
- Identifier et utiliser les sources d'information économiques et statistiques, scientifiques, juridiques...
- Maîtriser les techniques de recherche : Web, serveurs de bases de données professionnelles, agrégateurs...
- Mettre en place un dispositif de veille, concevoir et animer une cellule de veille.

- Développer une stratégie de veille adaptée aux réseaux sociaux.
- Connaître les approches et technologies avancées d'analyse du Web (DataMining, Content mining...).
- Définir les modalités de diffusion sur un Intranet ou un site Internet.
- Suivre et évaluer un processus de production.

Traitement et structuration de l'information

- Définir les principes de structuration et d'organisation d'un fonds documentaire et de collections numériques.
- Maîtriser les méthodes et outils pour décrire, analyser et représenter les ressources (textuelles, images, multimédia...).
- Comprendre les principes de catégorisation, d'analyse conceptuelle.
- Mettre en œuvre différents langages documentaires (vocabulaire contrôlé, plan de classement, classification, taxonomie, thésaurus, ontologie).

Organisation et gestion des ressources (méthodes et dispositifs)

- Conduire un projet de GED (gestion électronique des documents).
- Développer un projet d'archivage managérial et de records management.
- Mettre en place un projet de numérisation.
- Conduire un projet moteur de recherche.
- Conduire un projet de plate-forme Intranet.
- Conduire un projet CMS.
- Conduire un projet de veille collaborative.

Diffusion/publication sur des plates-formes multiples

- Définir une stratégie éditoriale.
- Concevoir et réaliser des supports de diffusion (sites Web ou blogs thématiques, espaces intranets, synthèses, dossiers documentaires électroniques, rapports de veille...).

Technologies d'information

- Connaître les formats de données et de documents.
- Conduire un projet d'informatisation/réinformatisation : choisir et paramétrer différents types de logiciels métier (propriétaires et libres).
- Conduire un projet Web (Internet/Intranet) : conception, réalisation, publication, référencement.
- Connaître les principes et applications du Web de données.

Modules complémentaires

Des enseignements de spécialisation sont proposés :

- *Open data*
- *Records Management*
- édition électronique
- *Data Mining*
- gestion de fonds multimédia...

Mise en situation professionnelle

- Stage d'une durée minimum de 3 mois. Il permet de s'insérer dans un contexte d'entreprise et d'y conduire une mission.
- Mémoire professionnel soutenu devant un jury.

Études et livrables : étude de faisabilité, note d'intention, cahiers des charges fonctionnel et technique, rapport d'observation, études de cas, évaluation financière.

Réalisations : produits et services documentaires, paramétrage de bases de données documentaires, portail Web, guide d'utilisation, analyses comparatives.

Connaissances indispensables

- Maîtrise de l'anglais (niveau bac).
- Niveau de base en informatique et bureautique.

Il est exigé de disposer d'un ordinateur, d'un accès Internet et d'une adresse électronique personnelle.

Des ressources documentaires à disposition

Un centre de documentation spécialisé : 5 000 ouvrages, 130 revues et lettres d'information ; accès à la base de données en sciences de l'information-documentation. Accès à 2 000 revues électroniques, banques de données et cédéroms via le réseau interne du Cnam.

Titre professionnel Chef de projet en ingénierie documentaire (niveau I - bac+5)

Informations pratiques 2013/2014

L'INTD sélectionne

- des candidats titulaires d'un bac+4 (ou d'un diplôme de niveau équivalent) de toutes disciplines.
- des professionnels désireux d'acquérir des compétences documentaires pour élargir leur champ d'activités ou amorcer une reconversion ;

En l'absence du diplôme requis, **possibilité de candidater à la sélection via la VAP** (validation des acquis professionnels): merci de renseigner le dossier « VAP 85 » accessible sur notre site Web. **Dépôt ou envoi du dossier VAP 85 jusqu'au 29 mars 2013 inclus (le cachet de la poste faisant foi).**

La sélection se fait

Sur dossier puis entretien avec un jury, destiné à apprécier les motivations du candidat, son sens de la communication et du travail d'équipe, son aptitude à l'exercice des professions et fonctions auxquelles prépare l'institut.

NB : Les candidats qui n'ont pas encore obtenu leur diplôme bac+4 peuvent s'inscrire s'ils s'engagent sur l'honneur à remettre leur attestation de réussite pour le **13 septembre 2013**.

Les candidats titulaires d'un diplôme étranger fourniront obligatoirement dans leur dossier de candidature une attestation de reconnaissance de niveau d'études qui est délivrée par le Centre international d'études pédagogiques (<http://www.ciep.fr/enic-naricfr/index.php>). **Il est conseillé aux candidats concernés de se renseigner au plus vite.**

Frais de scolarité

Tarif individuel :

- 4 400 € à temps plein, payables en trois versements en octobre, janvier et mars ;
- 3 170 € par an à temps partiel (2 ans), payables en trois versements en octobre, janvier et mars.

Tarif formation continue :

- 8 800 € à temps plein ;
- 6 340 € par an à temps partiel (2 ans).

Frais de sélection : 80 euros.

Séances d'information

3 séances d'information organisées à votre intention

Se présenter au choix

- **le vendredi 15 février de 16h à 18h**

OU - le mardi 19 mars de 14h à 16h

OU - le mardi 16 avril de 16h à 18h

Affichage fléché à l'entrée du bâtiment,
2 rue Conté - 75003 Paris

Le dossier de candidature sera disponible début mars (dossier à demander via un formulaire téléchargeable sur le site INTD).

Inscriptions (par voie postale uniquement, le cachet de la poste faisant foi) :

- du 25 mars au 31 mai 2013 inclus.

Après vérification administrative, un récépissé de réception du dossier sera adressé au candidat.

Tout dossier incomplet sera systématiquement retourné.

Résultats de la sélection des dossiers et convocation à l'oral des candidats concernés :

- 13 juin 2013 à 15h affichés à l'INTD-Cnam et sur le site Web de l'INTD-Cnam.

Entretien individuel (20mn) avec le jury :

- 26 et 27 juin 2013 à partir de 8h45

Résultats d'admission :

- 1^{er} juillet 2013 à 15h affichés à l'INTD-Cnam, et sur le site Web de l'INTD-Cnam.

Dates de la formation :

- du 1^{er} octobre 2013 au 26 septembre 2014.

Statut durant la formation

Étudiants

Les étudiants de moins de 28 ans bénéficient de la sécurité sociale étudiante.

Salariés

Vous pouvez suivre la formation dans le cadre du plan de formation de votre entreprise ou d'un congé individuel de formation, d'une période de professionnalisation. Vous informer **le plus tôt possible** auprès de votre employeur, de l'organisme paritaire agréé collecteur des fonds de formation de l'entreprise dont vous êtes salarié (Fongecif, Afdas...).

Demands d'emploi

Vous informer dès que possible et en amont de votre inscription à la sélection auprès des organismes habilités PÔLE EMPLOI (www.pole-emploi.fr) des conditions et modalités d'attribution d'une allocation pendant la formation et, le cas échéant, des conditions de financement des frais de scolarité.

Attention ! L'INTD n'est pas lié par convention à la région Île-de-France (pas de places réservées).

VAE (Validation des acquis de l'expérience)

Il est possible d'obtenir la délivrance totale du titre I sans suivre la formation via une démarche VAE.

Suivre les indications sur le site du Cnam (www.cnam.fr, rubrique Formation/Validation des acquis d'expérience), puis attendre que le conseiller de votre région vous contacte. **(NE PAS APPELER L'INTD).**

Attention ! La démarche de validation des acquis n'est pas qu'une démarche administrative : elle vous demandera du temps (réflexion sur votre parcours professionnel) et aura un coût financier. Compte tenu du grand nombre de demandes, les délais d'attente peuvent être assez longs.

École management et société

Département culture, information, technique et société - INTD

case courrier ID6P40 2 rue Conté - 75003 Paris

tél. : 01 40 27 25 16 (de 15h à 18h) - fax : 01 48 87 49 37

intd@cnam.fr - <http://intd.cnam.fr>